

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 septembre 2023

SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE - (N° 1674)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 42 (Rect)

présenté par
M. Midy

ARTICLE 32

Après l'alinéa 21, insérer l'alinéa suivant :

« – au début de la deuxième phrase du même alinéa, le mot : « Ils » est remplacé par les mots : « Ces membres et agents » ; »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.